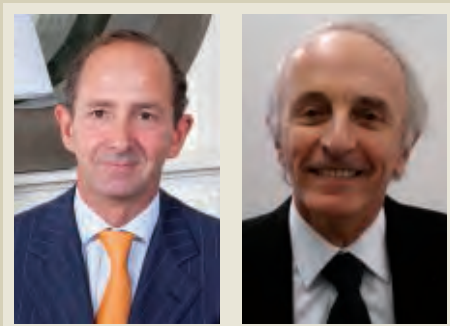


FINTECH ET BIG DATA : LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS



Amaury de La Lance et André Lévy-Lang (56)

La FinTech connaît une croissance exceptionnelle apportant une grande avancée technologique au domaine de la Finance. Parmi les pays qui apportent un savoir-faire reconnu, figure la France. Entretien avec Amaury de La Lance PDG d'**Aston iT Finance**, FinTech spécialisée dans la gestion du poste clients (crédit inter-entreprises) lauréat dans la catégorie Big Data du Concours Mondial d'Innovation, et André Lévy-Lang (56), Président de l'Institut Louis Bachelier.

Pouvez-vous définir brièvement la FinTech ?

A. Lévy-Lang : La FinTech est l'ensemble des entreprises qui appliquent à la finance les outils mathématiques (probabilités, statistiques, théorie des jeux par exemple) et informatiques (Big Data, machines intelligentes). La FinTech a toujours existé, par exemple avec l'actuariat, mais elle connaît un développement important du fait des progrès considérables de ses outils, les mathématiques appliquées et l'informatique, depuis 20 ans.

L'industrie de la FinTech connaît un boom d'innovation et de développement. Qu'en est-il vraiment ?

A. de La Lance : La FinTech est au goût du jour pour deux raisons. La première est qu'en plus d'être le plus grand gisement de Data disponible et analysable, la finance n'a pas connu d'évolution majeure dans ses modes de fonctionnement depuis de nombreuses années. La deuxième raison réside dans la révolution industrielle que connaissent les technologies depuis ces trois dernières années qui peut se résumer en trois mots clés :

- **Le SaaS** : il s'agit pour l'éditeur non plus de vendre un logiciel mais de proposer une solution de service qui permet au client de payer un loyer au lieu d'acheter un logiciel qui lui coûte cher. Il ne s'agit plus d'un produit mais d'une solution à laquelle on intègre technologie et services.

- **Le Cloud Computing** : un concept très simple. Il s'agit de décharger le client du coût de l'infrastructure informatique et de sa gérance. Les serveurs ne sont plus à la charge de l'entreprise mais externalisés chez un prestataire spécialisé. L'avantage complémentaire est que le client ne paye plus de frais fixes mais uniquement un coût à l'usage en fonction de sa consommation.

- **Le Big Data** : ce terme novateur signifie une analyse statistique poussée.

La nouveauté réside dans la compilation des trois éléments (SaaS, Cloud et Big Data) offrant la possibilité de traiter en temps réel un nombre quasiment illimité de données avec des outils analytiques qui permettent une étude plus fine et plus large qu'auparavant.

Est-ce une alternative aux banques ?

A. de La Lance : L'approche financière de la FinTech se veut « disruptive ». Il s'agit de concurrencer les banques en assurant le financement (shadow banking). Ceci implique néanmoins de porter le risque de crédit. Le modèle est une réussite dans le B to C, il reste un enjeu risqué pour le B to B, l'effet de masse et la connaissance fine du marché étant un défi majeur pour sécuriser le risque du financeur.

La deuxième approche est technologique. Au près des acteurs actuels, banques ou fonds de titrisation,

nous privilégions une approche de partenariat. Nous mettons à la disposition de ces opérateurs les moyens technologiques les plus récents leur permettant d'avoir de nouveaux canaux de distribution, une meilleure visibilité et sécurisation de leur financement en particulier avec nos outils de Big Data Scoring. Ainsi, en temps réel, le financeur connaît la situation précise de ses clients. C'est un enjeu stratégique.

Quid du savoir-faire français dans ce domaine ?

A. Lévy-Lang : La France est un leader mondial reconnu dans le domaine de la FinTech du fait de la qualité de son école mathématique, recherche et enseignement, de la qualité de ses informaticiens et de ses économistes. Avec plusieurs pôles d'excellence de niveau mondial dans ses Écoles et ses Universités et de nombreuses startups, la France a su se positionner avec assurance sur le marché de la FinTech. Le fait qu'Aston iT Finance, société française soit lauréate en Big Data du Concours Mondial d'Innovation parmi plus de 900 candidats internationaux en est un exemple marquant. ■